sont assez souvent rédigées dans la langue d'Aristote, mais en réalité de composition hétérogène, où les œuvres venues d'ailleurs occupent une grande place. Quoi qu'il en soit, les pièces rassemblées dans le livre se montrent d'un grand intérêt, encore accru par le caractère approfondi et très détaillé des notices qui les décrivent et les commentent, et Marseille apparaît comme un espace de convergence, de rencontre, pour des œuvres issues de régions, de cultures et de civilisations différentes. Le livre dont il est rendu compte dans ces lignes consiste également en un tel espace de rencontre.

Robert Bedon.

Histoire des religions

Thibaud Lanfranchi (dir.), *Autour de la notion de sacer* : Rome, École Française de Rome (Collection de l'École française de Rome, 541), 2018, 297 pages.

Th. Lanfranchi, éditeur de ce livre, explique dans l'introduction que celui-ci contient les contributions présentées au colloque qu'il a animé à l'École française de Rome et dont le thème était « Autour de la notion de *sacer* ». Ce colloque se situait dans le cadre du programme *Italia Picta* de l'École dont l'objet était un nouvel examen des rapports de Rome avec ses voisins entre les VI^e^ et III^e^ siècles av. J.-C. Or les organisateurs ont estimé que la notion de *sacer* pouvait se prêter à une enquête dans ce cadre, notamment du fait que la principale étude qui lui ait été consacrée, les *Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine* de H. Fugier, conserve certes tout son intérêt, mais privilégie les comparaisons avec le grec, le hittite et le sanskrit : « Il est frappant de constater, écrit Th. Lanfranchi, à quel point les analyses dévolues aux rapprochements avec le monde italique, pourtant bien plus proche de Rome, sont réduites à la portion congrue. »

D. Dehouve « *Sacer* et sacré. Notion *emic* et catégorie anthropologique » – *emic* est un sigle désignant ce qui a été élaboré dans les sociétés observées par les chercheurs – place ces concepts dans le cadre des études anthropologiques, les situant en particulier par rapport au « tabou » et au « tout symbolique » et les éclairant à la lumière des travaux de Cl. Lévi-Strauss ou de R. Girard. V. Belfiore, « La nozione di *sacer* in etrusco: dai riti del *liber linteus* a ritroso », enquête sur différentes formes possibles de la sacralité en étrusque, identifiant un certain nombre de mots ayant un rapport avec le sacré, et propose de possibles équivalents étrusques à *sacer.* E. Dupraz, « Les correspondants de *sacer* dans les Tables Eugubines », procède à une étude détaillée des deux lexèmes ombriens *sacra* et *sacref,* dont on est sûr qu'ils ont la même étymologie que *sacer,* et analyse les occurrences dans les contextes respectifs en en présentant des traductions et en éclairant à l'occasion le sens du latin par l'ombrien. G. Rocca, « *Sacer* nelle iscrizioni umbre », examine quatre inscriptions ombriennes : des lamelles de bronze de Colfiorito, un cippe de Foligno, une petite base en travertin d'Assise et une plaque, également d'Assise. Il en éclaire à chaque fois la signification religieuse en recourant notamment aux contextes archéologique et topographique et à des données rituelles connues. O. de Cazanove, « Le sacré en partage. *Sakaraklúm,* temple ou sanctuaire sur le site d'Abella ? », établit à l'issue d'un examen détaillé que le terme *sakaraklúm* relève

indiscutablement du vocabulaire des lieux de culte italiques et renvoie au domaine du sacré. Mais l'appellation « sanctuaire » est mise en doute. E. Tassi Scandone, « *Sacer* e *sanctus*: quali rapporti? », suit l'évolution sémantique de *sanctus* de « inauguré » à « protégé » et à « qui ne peut être violé sans châtiment », puis considère les rapports entre *sacer* et *sanctus* : peut être *sanctus* ce qui n'est pas *sacer* et inversement mais quelque chose peut aussi être à la fois *sanctus* et *sacer.* R. Fiori, « La condizione di *homo sacer* e la struttura sociale di Roma arcaica », déduit d'une analyse de la situation dans laquelle se trouvait l'*homo sacer* à Rome l'existence d'une complexe structuration juridique de la société romaine archaïque, ce que montre par ailleurs la variété des sanctions dont nous savons qu'elles pouvaient être encourues par les citoyens de ce temps. Y. Berthelet, « *Homo sacer, consecratio* et *destinatio dis* », revient en particulier sur le rapport qui a pu exister entre la *consecratio* qui frappait l'*homo sacer* et celle dont était l'objet la victime sacrificielle. A. Bertrand formule les conclusions de la rencontre en indiquant les principaux résultats obtenus, en rappelant les méthodologies pratiquées et en situant ces résultats par rapport à la culture commune de l'Italie de l'époque archaïque. L'ouvrage se termine par une bibliographie commune à l'ensemble des articles, un index original *auctorum et locorum antiquorum* subdivisé en « sources littéraires et techniques », en « sources juridiques » et en « sources épigraphiques », et par un classique index de noms et de choses.

Gérard Freyburger.

Épigraphie. Paléographie. Numismatique

Mireille Corbier (dir.), *L'Année épigraphique 2016* : Paris, Presses universitaires de France, 2019, 1206 pages.

Cette livraison de *L'Année épigraphique*, qui réjouira une fois de plus les amateurs d'inscriptions, reprend son plan traditionnel en trois parties (Généralités, Rome-Italie-provinces, et Tables analytiques). Devant tant d'abondance, il est impossible de tout mentionner, même si l'on se limite aux numéros importants.

Du chapitre des généralités ressortent plusieurs titres, des nouveaux recueils de textes et des ouvrages collectifs, mélanges *in honorem* ou *in memoriam* et *scripta varia*. Nous avons notamment apprécié les actes d'un congrès consacré à l'épigraphie chrétienne à l'époque constantinienne (n° 7), une série de conférences qui ont traité du droit dans sa pratique concrète (n° 38) et la découverte de documents nouveaux (n^{os} 40 et 2033-2036) qui datent des III^{e}-IV^{e} siècles et qui viennent probablement d'Afrique. À signaler également la mention d'un congrès consacré aux auxiliaires de l'armée romaine (n° 43).

Dans un tour du monde (monde romain, s'entend), Rome occupe la première place ; il y a surtout à signaler le commentaire d'un poème en langue grecque, qui est connu comme l'épigramme de l'hermès de Ménandre ; la pierre se trouve en dépôt à Turin. Les références passent ensuite à l'Italie. Un passage des fastes de *Privernum* couvre la période des 27, 28 et 29 juin ; ce document est placé entre les années 55 et 43 avant J.-C. (n° 228). Une nouvelle lecture des *munera gladiatoria* de Pompéi (n° 242) fait connaître l'organisation de ces spectacles ; les acteurs, en majorité des